



Fiche de données de sécurité
conforme aux réglementations 1907/2006/CE (Réglementation REACH),
UE 2015/830 et réglementation n° 1272/2008/CE (CLP)

Date d'impression 28/07/2016

Numéro de version 1

Modification : 28/07/2016

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise**1.1 Identifiant du produit****Nom commercial :** ECOS Wave Gel Lavender**Description/code du produit :** 9730**Numéro d'immatriculation :** Les substances contenues dans le mélange ont déjà été (pré)-enregistrées par les fournisseurs.**1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et des conseils de non utilisation**

Aucune autre information pertinente disponible.

Utilisation de la substance/du mélange : Produit/détergent nettoyant**1.3 Données du fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant/fournisseur :**

Laboratoires Venus/ produits respectueux de l'environnement

111. S Rohlwing Rd Addison, IL 60101

Téléphone : 800-451-9304

Chemtrec : 800-424-9300

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

Numéro de téléphone d'urgence : 112

SECTION 2 : Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon la réglementation de la Commission européenne N° 1272/2008 CLP :**

Ce produit ne respecte pas les critères pour la catégorisation dans toute classe de danger selon la réglementation (CE) N° 1272/2008 sur la catégorisation, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2 Éléments de la marque**Étiquetage selon la réglementation de la Commission européenne N° 1272/2008 CLP :** Nul**Pictogrammes des dangers :** Nul**Mot de signalement :** Nul**Relevés des dangers :** Nul**Déclarations de précaution P102** Tenir hors de portée des enfants.**Informations supplémentaires :** Centre anti-poison national**Réglementation (CE) N° 648/2004 sur les détergents/l'étiquetage pour le contenu**

tensioactifs non ioniques	< 5%
agents de préservation (SORBATE DE POTASSIUM), parfums (Linalool), enzymes	

2.3 Autres dangers**Résultats de l'estimation PBT et vPvB****PBT :** Non applicable.



Fiche de données de sécurité
conforme aux réglementations 1907/2006/CE (Réglementation REACH),
UE 2015/830 et réglementation n° 1272/2008/CE (CLP)

Date d'impression 28/07/2016

Numéro de version 1

Modification : 28/07/2016

Nom commercial : ECOS Wave Gel Lavender**vPvB :** Non applicable.

(Contenu de la page 1)

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients**3.2 Caractéristique chimique : Mélanges****Description :**

Mélange constitué de substances qui ne sont soit ni classées ou non nécessaires pour être mentionné dans la fiche de données de sécurité selon la réglementation (UE) 830/2015.

Ingrédients selon la réglementation (UE) 830/2015 :

CAS : 77-92-9	acide citrique	2.5-<10%
EINECS : 201-069-1	⚠ Irritation des yeux 2, H319	
CAS : 51981-21-6	L-acide glutamique, N,N-diacetic acid, sel tetrasodium	0.1-≤2.5%
	⚠ Irrit. de la peau 2, H315 ; Irrit. des yeux 2, H319	

Informations supplémentaires : Pour les termes des formules de dangers énumérées, se référer à la section 16.

SECTION 4 : Mesures de premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours****Informations générales :**

Aucune mesure spéciale n'est requise.

Amenez les personnes affectées au contact de l'air pur.

Après inhalation : Cherchez un traitement médical en cas de plaintes.

Après contact avec la peau :

Enlevez les vêtements contaminés.

En cas d'irritation de la peau, contactez un médecin.

Après contact avec les yeux :

Rincez les yeux ouverts sous l'eau courante pendant plusieurs minutes. Si le symptôme persiste, consultez un médecin.

Évitez les forts jets d'eau – risque de dommage de la cornée, consultez un médecin.

Après avoir avalé :

Buvez beaucoup d'eau et prenez de l'air pur. Appelez un médecin immédiatement.

Cherchez immédiatement un conseil médical.

Ne donnez jamais rien à une personne inconsciente par la bouche.

4.2 Les plus importants symptômes et conséquences, à la fois graves et tardifs Aucune autre information pertinente disponible.

4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaires

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 5 : Mesures anti-incendie**5.1 Moyen d'extinction**

Agents d'extinction qui conviennent : CO₂, poudre ou eau en spray. Combattez les grands feux avec de l'eau en spray.

5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange Aucune autre information pertinente disponible.

5.3 Conseils pour les pompiers

Équipement protecteur : Aucune mesure spéciale n'est requise.

(Contenu à la page 3)

GB



Fiche de données de sécurité
conforme aux réglementations 1907/2006/CE (Réglementation REACH),
UE 2015/830 et réglementation n° 1272/2008/CE (CLP)

Date d'impression 28/07/2016

Numéro de version 1

Modification : 28/07/2016

Nom commercial : ECOS Wave Gel Lavender

(Contenu de la page 2)

Informations supplémentaires Recueillez l'eau contaminée par les incendies séparément. L'eau ne doit pas pénétrer dans le réseau des égouts.

SECTION 6 : Mesures de libération d'accidents**6.1 Précautions personnelles, équipement protecteur et procédures d'urgence :**

Portez un équipement protecteur. Tenir les personnes non protégées éloignées.

6.1.2 Pour les intervenants d'urgence Portez un équipement protecteur. Tenir les personnes non protégées éloignées.

6.2 Précautions d'environnement : Aucune mesure spéciale n'est requise.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Absorbe avec un matériau hygroscopique (sable, diatomite, agglomérant pour aides, liants universels, sciures, gel de silice).

6.4 Référence pour les autres sections :

Se référer à la section 7 pour les informations concernant le traitement en sécurité.

Se référer à la section 8 pour les informations concernant l'équipement de protection personnel.

Se référer à la section 13 pour les informations sur l'élimination.

SECTION 7 : Traitement et rangement

7.1 Précautions concernant le traitement en sécurité Aucune précaution spéciale n'est nécessaire si c'est utilisé correctement.

Informations sur le feu – et la protection d'explosion : Aucune mesure spéciale n'est requise.

7.2 Conditions pour le rangement en sécurité, incluant toute incompatibilité

Rangement : Rangez dans des endroits frais et secs dans des récipients bien fermés.

Exigences à respecter pour les entrepôts et les récipients : Les ranger dans un endroit frais.

Informations sur le rangement dans un local de stockage ordinaire : Non requis.

Autres informations concernant les conditions de rangement : Aucune.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**8.1 Paramètres de contrôle****Éléments avec des valeurs de limites qui exigent un contrôle sur le lieu de travail :**

Le produit ne contient pas de quantités importantes de matériaux avec des valeurs critiques qui doivent être contrôlées sur le lieu de travail.

8.2 Contrôles d'exposition**Équipement protecteur personnel****Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Les mesures de précautions habituelles doivent adhérer lors du traitement des produits chimiques.

Protection respiratoire : Non requis.

Protection des mains : Non requis lors des conditions normales d'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Les temps de pénétration déterminés selon EN 374 partie III ne sont pas réalisés dans des conditions concrètes.

Par conséquent, le temps de port des gants maximal, qui correspond à 50 % du temps de pénétration, est recommandé.

Protection des yeux : Non requis lors des conditions normales d'utilisation.

(Contenu à la page 4)

GB



Fiche de données de sécurité
conforme aux réglementations 1907/2006/CE (Réglementation REACH),
UE 2015/830 et réglementation n° 1272/2008/CE (CLP)

Date d'impression 28/07/2016

Numéro de version 1

Modification : 28/07/2016

Nom commercial : ECOS Wave Gel Lavender

(Contenu de la page 3)

Protection du corps : Non requis lors des conditions normales d'utilisation.**SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques****Informations générales****Apparence :**

Forme :	Liquide
Couleur :	Non déterminé
Odeur :	Inodore Lavende
Seuil des odeurs :	Non déterminé

Valeur du pH :	4.25-5.25
Point de fusion/intervalle de fusion :	Non déterminé
Point de d'ébullition/intervalle d'ébullition :	Non déterminé

Point d'inflammabilité : Non inflammable**Inflammabilité (solide, gaz) :** Non applicable**Température d'auto-inflammation :** Non déterminé**Température de décomposition :** Non déterminé**Auto-inflammabilité :** Le produit n'est pas auto-inflammable.**Danger d'explosion :** Le produit ne présente pas de risque explosif.**Seuils d'explosion :**

La plus basse :	Non déterminé
La plus haute :	Non déterminé

Propriétés oxydantes Pas considéré comme oxydante.**Pression de la vapeur :** Non déterminé

Densité :	Non déterminé
Densité relative	Non déterminé
Densité de la vapeur	Non déterminé
Taux d'évaporation	Non déterminé

Solubilité/miscibilité dans l'eau : Complètement miscible**Coefficient de partage (n-octanol/eau) :** Non déterminé**Viscosité :**

Dynamique :	Non déterminé
Cinématique :	Non déterminé

(Contenu à la page 5)

GB



Fiche de données de sécurité
conforme aux réglementations 1907/2006/CE (Réglementation REACH),
UE 2015/830 et réglementation n° 1272/2008/CE (CLP)

Date d'impression 28/07/2016

Numéro de version 1

Modification : 28/07/2016

Nom commercial : ECOS Wave Gel Lavender

(Contenu de la page 4)

9.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité** Stable dans des conditions normales**10.2 Stabilité chimique** Le matériau est stable dans des conditions normales.**Décomposition thermique/conditions à éviter**

Pas de décomposition si utilisé et rangé selon les indications.

Stable à la température environnementale.

10.3 Possibilités de réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses connues.**10.4 Lieux à éviter** Aucune autre information pertinente disponible.**10.5 Matériaux incompatibles** Aucune autre information pertinente disponible.**10.6 Produits de décomposition dangereux** Pas de produits de décomposition dangereux connus.**SECTION 11 : Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont respectés.**Valeurs DL/CL50 importantes pour la classification :****77-92-9 acide citrique**

Oral	DL50	5040 mg/kg (souris)
		11700 mg/kg (taux)

Corrosion/irritation de la peau Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont respectés.**Grave dommage/irritation des yeux** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont respectés.**Sensibilisation respiratoire ou sensibilisation de la peau** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont respectés.**Conséquences CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction)****Mutagénicité des cellules germinales** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont respectés.**Cancérogénicité** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont respectés.**Toxicité pour la reproduction** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont respectés.**STOT- exposition unique** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont respectés.**STOT- expositions répétées** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont respectés.**Danger d'aspiration** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont respectés.**SECTION 12 : Informations écologiques****12.1 Toxicité****Toxicité aquatique :****77-92-9 acide citrique**

CE50-72h	120 mg/l (daphnia magna)
CL50-96h	440-706 mg/l (Leuciscus Idus)

12.2 Persistance et dégradation

Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme affirmés par la Réglementation (CE) N° 648/2004 concernant les détergents. Les données qui soutiennent cette affirmation sont

(Contenu à la page 6)

GB



Fiche de données de sécurité
conforme aux réglementations 1907/2006/CE (Réglementation REACH),
UE 2015/830 et réglementation n° 1272/2008/CE (CLP)

Date d'impression 28/07/2016

Numéro de version 1

Modification : 28/07/2016

Nom commercial : ECOS Wave Gel Lavender

(Contenu de la page 5)

tenues à la disposition des autorités compétentes des États membres et seront disponibles pour ces derniers, sur leur requête directe ou sur la requête d'un fabricant de détergent.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Aucune autre information pertinente disponible.

12.4 Mobilité dans le sol Aucune autre information pertinente disponible.

Informations écologiques supplémentaires :

Notes générales : Pas connu pour être dangereux pour l'eau.

12.5 Résultats de l'estimation PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

12.6 Autres effets nuisibles Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 13 : Examen d'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Conseils



Éliminer selon les réglementations nationales.

Contactez le fabricant pour les informations de recyclage.

Emballage non nettoyé :

Conseils:

Éliminations à effectuer selon les réglementations officielles.

L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après le nettoyage.

SECTION 14 : Informations sur le transport

14.1 Numéro UN

ADR, ADN, IMDG, IATA Nul

14.2 Nom d'envoi UN approprié

ADR, ADN, IMDG, IATA Nul

14.3 Catégorie(s) de transport de dangers

Catégorie ADR, ADN, IMDG, IATA Nul

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA Nul

14.5 Risques environnementaux :

Non applicable.

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Non applicable.

(Contenu à la page 7)

GB



Fiche de données de sécurité
conforme aux réglementations 1907/2006/CE (Réglementation REACH),
UE 2015/830 et réglementation n° 1272/2008/CE (CLP)

Date d'impression 28/07/2016

Numéro de version 1

Modification : 28/07/2016

Nom commercial : ECOS Wave Gel Lavender

(Contenu de la page 6)

14.7 Transport en vrac selon l'Annexe II de Marpol et du code GRV

Non applicable.

« Réglementation modèle » UN :

Nul

SECTION 15 : Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques pour les substances ou les mélanges**

Réglementation des détergents N° 648/2004/CE

Réglementation CLP N° 1272/2008/CE

Réglementation (UE) 2015/830

Réglementation REACH (CE) 1907/2006

Les composants du mélange qui sont dans le champ de la réglementation REACH 1907/2006/CE, ont été (pré)-enregistrés.

La directive 98/24/CE concernant la santé et la sécurité des travailleurs pour les risques liés aux agents chimiques au travail.

La directive conseil 94/33/CE sur la protection des jeunes gens au travail, comme modifiée.

La directive 92/85/EEC concernant l'introduction des mesures pour encourager les améliorations relatives à la sécurité et à la santé au travail des salariées enceintes et des salariées qui ont récemment donné naissance ou qui allaitent, comme amendée

Directive 2012/18/UE**Nom des substances dangereuses – ANNEXE I** Aucun des ingrédients n'est énuméré.**Réglementations nationales :****Autres réglementations, limites et réglementations prohibitives****Substances très inquiétantes (SVHC) concernant la réglementation REACH, article 57**

Il ne contient pas de substances très inquiétantes (SVHC).

15.2 Estimations de la sécurité chimique : L'estimation de la sécurité chimique n'a pas été menée.**SECTION 16 : Autres informations**

Cette information est fondée sur notre connaissance actuelle. Cependant, elle ne constituera pas une garantie pour toute caractéristique de produit spécifique et n'établira pas de relation contractuelle valide.

Phrases pertinentes

H315 Provoque des irritations de la peau.

H319 Provoque de graves irritations des yeux.

Indices formatifs

Une formation adaptée sur la sécurité de traitement, rangement et la transformation du produit doit être fournie aux employés en se fondant sur toutes les informations existantes.

(Contenu à la page 8)

GB



Fiche de données de sécurité
conforme aux réglementations 1907/2006/CE (Réglementation REACH),
UE 2015/830 et réglementation n° 1272/2008/CE (CLP)

Date d'impression 28/07/2016

Numéro de version 1

Modification : 28/07/2016

Nom commercial : ECOS Wave Gel Lavender

(Contenu de la page 7)

Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen concernant le transport international des marchandises dangereuses par voie routière

IMDG : Code maritime international pour les marchandises dangereuses

IATA : Association de transport d'air international

GHS : Système d'harmonisation mondiale de la catégorisation et de l'étiquetage des produits chimiques

EINECS : Inventaire européenne des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques concernées

CAS : Produits chimiques déclarables (division de la société américaine de chimie)

CL50 : Concentration létale, 50 pourcent

DL50 : Dose létale, 50 pourcent

PBT : Persistante, bioaccumulation et toxique

SVHC : Substances très inquiétantes

vPvB : très persistantes et de forte bioaccumulation

Irrit. de la peau 2 : Corrosion/irritation de la peau – Catégorie 2

Irrit. des yeux 2 : Grave dommage pour les yeux/irritation pour les yeux – Catégorie 2

*** Données comparées à la version précédente altérée.**